

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-SIXIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
20^e séance
tenue le
lundi 28 octobre 1991
à 15 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 20^e SEANCE

Président : M. MROZIEWICZ (Pologne)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC/2.750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/46/PV.20
12 novembre 1991

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINTS 47 A 65 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni qui, en sa qualité de Président du Groupe d'experts chargé de l'Etude sur les moyens de favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes classiques, va présenter cette étude.

M. McDONALD (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand privilège que de me trouver ici aujourd'hui pour présenter à la Première Commission le rapport du Secrétaire général sur les moyens de favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes (A/46/301). Avant cela cependant, qu'il me soit permis de rendre un double hommage.

Je voudrais tout d'abord attirer votre attention sur le fait que les deux premières réunions du Groupe d'experts se sont tenues sous la présidence de l'Ambassadeur Plaja, de l'Italie. Il n'est malheureusement plus des nôtres, mais c'est lui qui a jeté les bases de ce rapport. Sans sa direction avisée, patiente et courtoise, nous n'aurions pas, j'en suis sûr, été en mesure de parvenir à ce rapport élaboré de commun accord.

En deuxième lieu, si vous me le permettez, je voudrais rendre hommage aux membres du Groupe d'étude eux-mêmes. Ces membres provenaient de nombreux pays, ayant des passés différents et dotés de compétences diverses. Ils avaient cependant deux points communs. Le premier était une conviction immuable selon laquelle la question des transferts d'armes était une question d'une importance vitale, dont la communauté mondiale se devait maintenant d'aborder l'étude. L'autre point qui nous était commun à tous au sein du Groupe - et je sais qu'il en est de même pour la Première Commission - était une capacité de s'entendre, de travailler de concert, de comprendre les points de vue les uns des autres, de trouver des compromis et finalement - sans que cela soit toujours facile, mais finalement - d'arriver à un rapport convenu à l'unanimité, tenant compte des recommandations pertinentes.

M. McDonald (Royaume-Uni)

Dans la préparation de son rapport, et particulièrement lors de sa dernière réunion plus tôt cette année, le groupe d'experts était tout à fait conscient que la guerre dans le Golfe non seulement avait démontré les conséquences tragiques qui peuvent découler d'une accumulation d'armes irresponsable, mais aussi sensibilisé le monde à cette question. Nous continuons de croire que maintenant comme jamais auparavant le moment est propice pour passer à l'action dans ce domaine. Notre rapport a donc été rédigé comme un document positif exigeant une action urgente.

Comme le rapport l'indique clairement, nous n'avons pas considéré que la transparence dans les transferts d'armes était une panacée. Nous ne l'avons pas non plus envisagée sous une seule forme. La transparence et l'ouverture dans les transferts d'armes étaient, à notre avis, une première mesure importante pour l'instauration de la confiance parmi les nations et la réduction de la méfiance et des tensions. Il y a beaucoup de place pour une ouverture dans ce domaine au sein des pays. Et le rapport exhorte les pays à pratiquer la glasnost, si on me permet cet emprunt, dans ce secteur. Il existe aussi d'importantes initiatives à prendre au plan régional.

Nous étions bien informés des très importants accords de contrôle des armements qui ont été conclus récemment, et nous nous en sommes félicités. Le groupe d'experts a considéré qu'ils ouvraient la voie à d'autres accords régionaux sur la transparence ou le contrôle en matière d'armements. Toutefois, le groupe ne suggérait pas par là une formule ou une recette unique. Chaque région et chaque période comporteront leurs propres caractéristiques dans des circonstances spécifiques.

Finalement, le groupe d'experts a estimé qu'il était temps d'agir au plan mondial pour favoriser la transparence dans les transferts d'armements. Le rapport recommande donc l'établissement immédiat d'un Registre des Nations Unies pour les transferts d'armes qui indiquerait et les fournisseurs et les acquéreurs. Ce registre universel et non discriminatoire favoriserait la confiance entre tous les pays du monde et servirait de source autorisée pour dénoncer tout signe concernant une accumulation d'armements injustifiée ou irresponsable. Le rapport n'expose pas précisément la façon dont ce registre serait structuré. Néanmoins, il recommande fermement que ce registre soit établi de manière à en permettre la mise en oeuvre rapide avec la participation la plus large possible.

M. McDonald (Royaume-Uni)

Le rapport mentionne explicitement que certains pourraient estimer que le registre proposé ne va pas assez loin. Nous comprenons et acceptons cette opinion. Nous avons toutefois cru qu'il fallait créer un point de départ et que le moment actuel était propice. Même le plus long parcours doit commencer par un premier pas. Notre rapport a été rédigé et adopté dans l'espoir qu'il pourrait effectivement constituer ce premier pas dans la bonne direction.

Finalement, notre rapport traite de la question du commerce illicite des armes. Cette question est différente en soi du reste de notre propos. Le commerce illicite des armes est, de par sa nature même, clandestin et ne se prête donc pas à la transparence. Par contre, dans ses effets sur les individus et sur la société, il n'est pas moins important que le simple commerce des armes. Le groupe d'experts n'était que trop conscient des ravages et de la misère humaine, de l'exploitation et de la manipulation corrompue du pouvoir qui résultent souvent du commerce illicite des armes. Dans notre rapport, nous avons donc attiré l'attention sur ces dangers dans les termes les plus fermes. Nous notons avec plaisir que sur le plan international il semble y avoir une coopération accrue dans la lutte contre ce cancer. Il existe une coopération accrue entre les autorités douanières et policières de nombreuses nations. C'est certainement sur cette voie qu'il faut s'engager. Notre rapport recommande l'adoption de procédures nationales fermes pour interdire ce commerce illicite. Nous avons également souligné la nécessité de favoriser la formation continue du personnel douanier. Beaucoup reste à faire. Comme le mentionne notre rapport, nous espérons que l'ONU elle-même trouvera les moyens d'appuyer cette amélioration constante de l'efficacité des contrôles afin de conjurer la malédiction du commerce des armements.

M. BATIOUK (Ukraine) (interprétation du russe) : La position de l'Ukraine sur les principaux problèmes de désarmement a été exposée dans la déclaration de M. Leonid Kravchouk, Président du Parlement d'Ukraine, à la 14e séance plénière, tenue le 30 septembre 1991, et précisée davantage le 14 octobre dernier dans la déclaration de M. Anatoly Zlenko, Ministre des affaires extérieures, devant cette commission.

M. Batiouk (Ukraine)

Mais à la lumière des événements survenus récemment en Ukraine - qui ont fait l'objet de certains commentaires sensationnalistes dans les médias et de remarques hâtives de la part de certains représentants étrangers - et des questions supplémentaires soulevées par des délégations, nous devons fournir des renseignements plus complets sur la position de l'Ukraine à propos de la réduction des armes classiques et du désarmement nucléaire sur son territoire.

Immédiatement après le coup d'Etat du mois d'août en URSS, le Parlement ukrainien a adopté un décret sur les unités militaires en Ukraine. En vertu de ce décret, toutes les unités de l'armée stationnées en Ukraine seront soumises à l'autorité du Parlement ukrainien. L'objectif principal de ce décret était d'empêcher le recours aux forces armées contre le peuple et la souveraineté d'Etat de l'Ukraine. Pendant le coup d'Etat, de tels recours ont effectivement été tentés.

M. Batiouk (Ukraine)

La mesure suivante, pour assurer la souveraineté et l'indépendance, a été celle prise par le Parlement ukrainien de se doter de ses propres forces armées. La semaine dernière, des projets de lois sur les questions relatives à la défense ont été examinés. Le Parlement a décidé que les forces armées de l'Ukraine sont censées protéger son indépendance et son intégrité territoriale, et que les capacités de défense de l'Ukraine seraient maintenues au niveau de la suffisance nécessaire pour défendre le pays contre l'agression.

Selon la loi sur la défense, l'Ukraine reconnaît que la guerre n'est pas le moyen de régler les problèmes internationaux; qu'elle ne possède pas d'armes de destruction massive; qu'elle n'a pas d'ambitions territoriales à l'égard d'aucun autre Etat; qu'elle ne considère aucun peuple son ennemi; qu'elle ne sera jamais la première à déclencher des opérations militaires contre un pays quelconque, à moins d'être elle-même victime d'une agression; et que ses forces armées ne seront pas utilisées pour régler les problèmes intérieurs d'autres Etats.

S'agissant de la création d'une armée ukrainienne, il faut savoir qu'il ne s'agit pas de créer des contingents supplémentaires mais, au contraire, de réduire progressivement les anciennes formations de l'Union soviétique stationnées sur le territoire de l'Ukraine, pour les remplacer par des forces armées nationales moins nombreuses, qui s'élèveront à près de 400 000 hommes toutes armes confondues. Comme l'a fait remarquer à ce propos le Ministre de la défense, M. Morozov, pour doter les 52 millions d'Ukrainiens de leurs propres forces armées il convient de réduire sensiblement les organes de direction militaire et les effectifs militaires. C'est une réduction qui porte sur des centaines de milliers de personnes et qui est liée au règlement de problèmes sociaux, politiques et économiques compliqués. C'est pourquoi tout ce processus de réduction intensive à 400 000 hommes s'étalera sur plusieurs années, jusqu'en 1994/1995.

Dans les décisions adoptées par l'Ukraine, il s'agit spécifiquement de démilitarisation et de désarmement. Nous en trouvons l'éloquent témoignage dans le fait que si jusqu'à présent, 15 % du produit national brut étaient alloués à des fins militaires, désormais, le Parlement a décidé de consacrer moins de 3 % du budget national aux forces armées de l'Ukraine.

M. Batiouk (Ukraine)

Un autre aspect de ce problème est celui des forces nucléaires. Les moyens de régler la question des forces nucléaires situées sur le territoire ukrainien ont été énumérés dans une déclaration du Parlement sur le statut dénucléarisé de l'Ukraine, adoptée le 24 octobre dernier, qui confirme l'intention de l'Ukraine de respecter les principes non nucléaires et de contribuer à renforcer le régime international sur la non-prolifération. Le Parlement a déclaré ce qui suit :

"Premièrement, la présence sur le territoire ukrainien d'armes nucléaires de l'ancienne Union soviétique est temporaire;

Deuxièmement, ces armes sont actuellement placées sous l'autorité de structures appropriées de l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques. L'Ukraine insiste sur son droit de vérifier que les armes nucléaires situées sur son territoire ne sont pas utilisées.

Troisièmement, l'Ukraine appliquera une politique visant à éliminer complètement les armes nucléaires et les composantes de leur déploiement situées sur le territoire de l'Etat ukrainien. Elle a l'intention d'y parvenir dans les délais les plus réduits, en tenant compte des possibilités juridiques, techniques, financières, organisationnelles et autres, et en veillant à la sûreté écologique. Un vaste programme de conversion de l'industrie militaire sera lancé en Ukraine, avec la réorientation d'une partie du potentiel militaire industriel pour répondre aux besoins de développement économique et social.

Quatrièmement, en tant que l'un des successeurs de l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques, l'Ukraine respectera les dispositions du Traité de 1991 sur la réduction des armes stratégiques conclu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis en ce qui concerne les armes nucléaires qui se trouvent sur son territoire. L'Ukraine est prête à entamer des négociations avec la République du Bélarus, la République socialiste soviétique du Kazakhstan et la République socialiste fédérée soviétique de Russie, avec la participation des structures appropriées de l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques, sur l'élimination des armes nucléaires stratégiques visées par ce traité.

Cinquièmement, L'Ukraine prendra des mesures pour éliminer toutes les autres armes nucléaires qui se trouvent sur son territoire et dans ce

M. Batiouk (Ukraine)

but, elle est prête, en cas de nécessité, à participer aux négociations avec toutes les parties intéressées, notamment en recourant aux mécanismes multilatéraux existants en matière de désarmement.

Sixièmement, l'Ukraine prendra les mesures adéquates pour assurer la sûreté matérielle des armes nucléaires qui se trouvent sur son territoire jusqu'à l'élimination complète de ces armes.

Septièmement, l'Ukraine se propose d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'Etat non nucléaire et de conclure avec l'Agence internationale de l'énergie atomique l'accord de garanties approprié."

Cette déclaration du Parlement a été faite après un examen complet de la question. Elle a été accueillie avec compréhension et a été appuyée notamment par la personnalité américaine bien connue, Zbigniew Brzezinski, qui, parlant des armes nucléaires lors de la conférence de presse qu'il a tenue récemment au Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine, a déclaré que le genre d'approche sur laquelle se fonde la déclaration du Parlement ukrainien au sujet du statut non nucléaire de l'Ukraine pouvait satisfaire la communauté internationale.

Pour terminer, au nom de la délégation ukrainienne, je voudrais confirmer une fois de plus que le maintien du potentiel militaire de l'Ukraine au niveau de la suffisance nécessaire à la défense, la réduction, puis l'élimination complète des armes nucléaires, de même que l'adhésion de l'Ukraine au processus international de la réduction par Traité et de la limitation des armements dans la région de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en tant que partenaire et participant à part entière, sont et demeurent les objectifs prioritaires du Parlement et du Gouvernement ukrainiens, en vue de garantir la sécurité nationale.

M. KIM Chang Guk (République populaire démocratique de Corée)
(interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser, au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, nos félicitations chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Je suis certain que, grâce à votre riche expérience et vos qualités exceptionnelles, la Première Commission saura mener ses travaux à bonne fin. Je tiens également à féliciter les autres membres du bureau de leur élection.

Comme l'ont unanimement dit toutes les délégations, le monde traverse aujourd'hui une période de changements radicaux et entame une nouvelle étape de son développement. En ces temps remarquables, il est urgent, dans le cadre de la création d'un nouvel ordre international et de l'établissement d'une paix et d'une sécurité stables, conformément aux exigences et aux aspirations de tous les peuples du monde, de parvenir au désarmement. Nous estimons que le désarmement doit être général et complet et avoir lieu le plus tôt possible.

Dans le domaine du désarmement, c'est le désarmement nucléaire qui est prioritaire. Les armes nucléaires constituent la menace la plus effroyable pour la paix du monde et la paix de chaque pays et nation. Depuis l'apparition des armes nucléaires sur la planète, le monde n'a pas connu une seule journée de paix. Il est scandaleux de voir qu'à la veille du XXI^e siècle, le monde reste l'otage des armes nucléaires.

Il faut que les Etats-Unis et l'Union soviétique prennent l'initiative du désarmement nucléaire. A cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite par le Président Bush le 27 septembre de retirer les armes nucléaires de l'Asie et de l'Europe. L'Union soviétique a également présenté des propositions positives en réponse à cette initiative des Etats-Unis. Il s'agit là d'un grand pas en avant sur le chemin du désarmement nucléaire et d'un bon départ pour la création d'un monde nouveau pacifique. Ce n'est cependant qu'un début, et ces mesures ne sont que partielles compte tenu de l'objectif d'un désarmement général et complet.

L'interdiction complète des essais nucléaires constitue l'une des questions urgentes du désarmement nucléaire à l'heure actuelle. Il est anachronique et contradictoire d'élever la voix contre les armes nucléaires et la prolifération nucléaire lorsqu'on poursuit en même temps les essais

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

nucléaires. La poursuite des essais nucléaires, qui ont pour but de remplacer des armes nucléaires anciennes par des armes de meilleure qualité afin d'avoir une emprise sur d'autres pays grâce à un monopole nucléaire, ne peut être interprétée que comme le signe d'une opposition au désarmement nucléaire.

La poursuite des essais nucléaires ne peut mener qu'à la confusion et à la méfiance à l'égard du désarmement nucléaire. Les Nations Unies discutent de cette question depuis plus de 30 ans et ont adopté quelque 70 résolutions sur la cessation des essais nucléaires, mais ces résolutions sont encore loin d'être appliquées. Les armes nucléaires ne peuvent plus être acceptées dans le contexte d'un nouvel ordre international. Nous nous félicitons de l'annonce faite par l'Union soviétique d'un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires. Nous demandons instamment l'interdiction complète et générale des essais nucléaires.

Pour parvenir au désarmement nucléaire mondial, il est également indispensable de créer des zones exemptes d'armes nucléaires dans toutes les régions du monde et de les élargir sans cesse. La communauté internationale devrait appuyer et encourager les propositions visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires aux niveaux national, sous-régional et régional. Les Etats dotés d'armes nucléaires, en particulier, devraient se porter garants de ces zones en prenant des engagements juridiques ayant force obligatoire.

L'achèvement et l'adoption du projet de convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques constitueront un pas en avant important sur la voie de l'élimination des armes de destruction massive. La République populaire démocratique de Corée, qui a souffert des effets des armes chimiques et bactériologiques dans le passé, se félicite des progrès réalisés dans les négociations relatives aux dispositions de ce projet de convention et espère qu'il sera achevé et adopté rapidement.

Les Nations Unies discutent depuis longtemps des transferts d'armes, et de nombreuses délégations ont fait connaître leur point de vue sur la question du registre pour les transferts d'armes. Nous estimons que la création de ce registre serait une initiative louable dans le contexte du désarmement et de la sécurité. Mais en même temps, on peut se demander s'il servirait réellement la cause du désarmement et de la sécurité. Qui définira les besoins de chaque

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

nation en matière de défense - question qui relève exclusivement de la souveraineté de chaque nation - et comment les capacités et besoins en matière de défense pourront-ils être comparés d'un Etat à l'autre? Un tel registre ne suscitera-t-il pas plutôt la méfiance et n'entraînera-t-il pas une concurrence acharnée dans le domaine des armements entre les Etats? Ne profitera-t-il pas uniquement aux pays développés fournisseurs d'armes et ne sera-t-il pas catastrophique pour les pays en développement acquéreurs? Jusqu'à présent, les transferts d'armes et le commerce des armes ont été utilisés dans les relations internationales non seulement pour permettre aux pays fournisseurs d'en tirer un profit économique, mais aussi, ce qui est plus important, pour se livrer à des marchandages politiques et exercer un chantage politique sur d'autres nations. L'existence de ce registre mettra-t-elle fin à ce genre de marchandage et de chantage? Nous pensons qu'un registre pour les transferts d'armes devrait aussi faire état de la mise au point et de la fabrication d'armes nouvelles ainsi que des emplacements, des modèles et des quantités d'armes nucléaires déployées dans d'autres pays. Nous croyons que si l'on aborde ces questions dans un esprit d'équité, le système du registre envisagé contribuera au désarmement général, à la sécurité et à la création d'un nouvel ordre international.

La région où les suites de la guerre froide se font le plus sentir est la péninsule coréenne. Bien que la situation internationale ait tendance à évoluer vers la détente, et que le règlement des différends régionaux soit en bonne voie, l'affrontement entre le Nord et le Sud de la Corée et la situation instable du cessez-le-feu restent inchangés. Des forces armées d'environ un million d'hommes se trouvent face à face le long de la ligne de démarcation militaire.

Afin d'assurer une paix et une sécurité durables en Asie et dans le reste du monde, conformément à la tendance de la situation internationale actuelle, il est indispensable de faire cesser la tension et l'affrontement et d'instaurer la paix sur la péninsule coréenne. Ce n'est que lorsque le désarmement aura été réalisé sur la péninsule coréenne, qu'il sera également possible de créer les conditions nécessaires à une réunification pacifique.

Nous estimons que l'adoption d'une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud pourra constituer le point de départ du désarmement en Corée.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Une déclaration de non-agression marquera le début d'une phase décisive permettant de remplacer un cessez-le-feu instable par une paix durable et d'atténuer l'hostilité. Elle constituera également un point de départ pour créer un climat de confiance entre le Nord et le Sud.

Nous proposons que le Nord et le Sud suspendent toutes les manoeuvres militaires menées conjointement avec des forces étrangères et autres manoeuvres militaires de grande envergure, qu'ils transforment la zone démilitarisée le long de la ligne de démarcation militaire en une zone de paix qui sera utilisée à des fins pacifiques et qu'ils prennent des mesures de sécurité en vue de prévenir tout conflit accidentel qui pourrait entraîner une escalade. Nous demandons que le Nord et le Sud ramènent chacun les effectifs de leurs forces armées à moins de 100 000 hommes sur une période de trois ou quatre ans et que les troupes étrangères stationnées en Corée du Sud achèvent leur retrait lorsque les effectifs des forces armées du Nord et du Sud auront été ramenés à moins de 100 000 hommes de part et d'autre.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

Nous proposons également que le Nord et le Sud procèdent à la dissolution de toutes les organisations militaires civiles et des forces civiles, cessent d'introduire de nouveaux équipements et de nouvelles technologies militaires, et de mettre au point des armements, et vérifient la réduction des armements au moyen d'inspections sur place. Néanmoins, ces propositions demeurent des efforts unilatéraux et n'ont pas encore reçu une réponse positive.

Nous espérons que le Nord et le Sud prendront et mettront en pratique rapidement un engagement commun à l'égard du désarmement. Il faut également considérer que, le Nord et le Sud étant devenus Membres des Nations Unies, le Commandement des Nations Unies en Corée du Sud devrait être dissous, les forces des Nations Unies retirées et l'Accord d'armistice remplacé par un accord de paix qui sera, selon nous, une contribution importante à la paix et au désarmement en Corée.

Faire de la Corée une zone exempte d'armes nucléaires est la mesure la plus importante et la plus urgente à prendre pour réaliser la paix dans ce pays. Dans la partie sud de la péninsule, 1 000 armes nucléaires sont déployées, et "Team Spirit" - un exercice de manoeuvres militaires conjointes stimulant une guerre nucléaire mené par les Etats-Unis et la Corée du Sud - se déroule chaque année. La nation coréenne étant exposée en permanence à une menace nucléaire, nous avons fermement exigé que les armes nucléaires soient retirées de la Corée du Sud et que la péninsule coréenne soit transformée en zone exempte d'armes nucléaires.

Notre gouvernement a avancé, il y a longtemps, des propositions visant à transformer la péninsule en une zone de paix exempte d'armes nucléaires, et a formulé, pas plus tard qu'en juillet de cette année, une nouvelle proposition appelant le Nord et le Sud à convenir conjointement de l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires sur la péninsule de Corée. Les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Chine, ainsi que les Etats voisins de la péninsule coréenne dotés d'armes nucléaires, devraient garantir légalement le statut de zone exempte d'armes nucléaires de la péninsule si la péninsule est déclarée telle. Les Etats non dotés d'armes nucléaires en Asie devraient appuyer la transformation de la péninsule coréenne en zone exempte d'armes nucléaires et respecter ce statut. Nous pensons que cette proposition contribuera à l'élimination de la menace nucléaire sur la péninsule et renforcera le système de non-prolifération nucléaire.

M. Kim (Rép. pop. dém. de Corée)

L'objet de notre accession au Traité sur la non-prolifération était de retirer les armes nucléaires de la Corée du Sud et d'éliminer totalement la menace nucléaire sur la péninsule. Notre intention et notre exigence sont devenues plus compréhensibles maintenant que la présence d'armes nucléaires en Corée du Sud a été confirmée.

Nous ne sommes pas opposés aux inspections nucléaires. Néanmoins, la question nucléaire en Corée étant directement liée au destin et à la souveraineté de la nation coréenne, nous ne pouvons accepter une inspection unilatérale. Même si nous autorisions une inspection unilatérale dans la partie Nord de la péninsule, cela n'aurait aucun effet sur le retrait des armes nucléaires du Sud ou sur la dénucléarisation de la péninsule dans son ensemble. C'est pourquoi nous demandons des inspections simultanées, le cas échéant, dans le Nord et dans le Sud.

Nous n'avons ni la capacité de nous lancer dans une course aux armements nucléaires avec d'autres pays, ni aucune intention de mettre au point des armes nucléaires pour détruire notre propre nation. Aujourd'hui, la politique de possession d'armes nucléaires est totalement anachronique. Les Etats-Unis ont exprimé leur volonté de retirer leurs armes nucléaires de la Corée du Sud. Si toutes les armes nucléaires sont retirées, le problème de l'accord sur les garanties sera facilement résolu et une étape décisive pourra s'ouvrir sur la voie de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La République populaire démocratique de Corée est un Etat épris de paix et le peuple coréen attache une grande importance à la paix. Parce que notre nation vit divisée, parce que ses deux camps continuent de s'affronter, et parce que l'environnement instable du cessez-le-feu persiste sur notre terre, la soif de paix de notre peuple est plus grande que celle de tout autre peuple. La République populaire démocratique de Corée et son peuple n'épargneront aucun effort pour réaliser une paix durable en Corée et pour contribuer à sauvegarder la paix du monde, but commun de l'humanité. J'espère que tous les Etats Membres des Nations Unies apporteront une contribution positive à la réalisation de la paix dans la péninsule coréenne.

M. KABIR (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Vous me permettez, pour commencer, Monsieur le Président, de vous adresser nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Par votre intermédiaire, nous félicitons également les autres membres du Bureau pour leur élection. Je suis certain qu'avec votre grande expérience, vos connaissances et vos talents de diplomate, vous dirigerez les travaux de la Commission vers une heureuse conclusion. Je vous assure de la pleine coopération de ma délégation.

Je voudrais rendre un sincère hommage à l'Ambassadeur et lauréat du prix Nobel, Alfonso Garcia Robles, récemment décédé. Son apport exceptionnel au désarmement et aux travaux de la Première Commission restera dans toutes nos mémoires.

Nous nous réunissons ici dans le contexte d'un changement spectaculaire dans le scénario international. L'ère de la guerre froide n'est plus qu'un souvenir. Avec le rapprochement des superpuissances, l'affrontement a cédé la place à la coopération. L'entente réciproque les a poussées vers une interaction active. Une amorce de désarmement véritable s'est produite, ainsi qu'un effort conjugué pour trouver des solutions aux problèmes globaux.

Les développements encourageants de la détente et de la coopération entre les principales puissances mondiales, coïncidant avec des percées réelles dans de nombreux conflits régionaux et avec l'introduction de la démocratie dans de nombreuses parties du monde, sont des preuves de l'émergence d'une nouvelle ère d'action collective et de coopération. Malgré cette dynamique accrue de l'entente, les conflits, les tensions et l'instabilité dans de nombreuses régions continuent de faire peser une menace sur la paix et la sécurité du monde.

L'Europe de l'Est a encore subi des changements radicaux au cours de l'année passée. L'unification de l'Allemagne et les récents événements en Union soviétique auront des répercussions politiques et économiques considérables pour le monde. La fin de la guerre froide a marqué l'effondrement de la rivalité des deux blocs de puissance dans les relations internationales.

De nouveaux centres de pouvoir économique et politique, avec des variables et des alignements nouveaux, dont les conséquences sont encore incertaines, peuvent émerger. Ce scénario en mouvement n'est pas sans danger

M. Kabir (Bangladesh)

pour les pays en développement. L'inquiétude principale est que cette situation mette en péril les intérêts politiques et économiques des pays en développement, soit par hégémonie régionale, soit par marginalisation. Nous nous trouvons devant une situation à la fois pleine de promesses et de dangers.

La détente entre les superpuissances a entraîné une importante réduction des arsenaux nucléaires comme des arsenaux conventionnels. Nous nous félicitons de ce progrès dans la limitation des armements et le désarmement. La signature par les Etats-Unis et l'Union soviétique, en juillet dernier, du Traité sur la réduction des armes stratégiques, marque une avancée importante par ces deux nations vers l'objectif d'une réduction considérable de leurs arsenaux nucléaires stratégiques. La signature du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe est également une étape importante vers la paix et la sécurité en Europe. La Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle, qui s'est tenue en janvier dernier, à New York, a été importante, car elle a été le premier forum de négociation multilatérale sur un traité touchant les armes nucléaires où tous les pays ont participé pour atteindre l'objectif d'un arrêt complet des essais nucléaires. A ce propos, nous appuyons l'initiative du Président de la Conférence de reconvoquer celle-ci.

Le Bangladesh se félicite de la récente initiative historique du Président George Bush de prendre des mesures unilatérales pour éliminer les armes nucléaires tactiques, ainsi que de l'offre réciproque du Président Gorbatchev de procéder à une réduction encore plus radicale des forces nucléaires. Ils méritent tous deux notre sincère reconnaissance. Ces propositions constituent, selon nous, une percée décisive vers un monde dénucléarisé et plus sûr pour nous tous.

M. Kabir (Bangladesh)

Je rappellerai la déclaration du Ministre adjoint des affaires étrangères de l'Union soviétique, selon laquelle :

"... les initiatives soviétiques et américaines offrent une occasion unique de modifier le cours actuel de la course aux armements de façon radicale, en fait, de le transformer en son contraire : la course au désarmement." (A/C.1/46/PV.12, p. 21)

Malgré les réductions prévues conformément au Traité, les superpuissances conserveront un très grand nombre d'arsenaux nucléaires dépassant de loin les exigences en matière de sécurité nationale. La course aux armements se poursuit avec ses statistiques terrifiantes concernant les dépenses inutiles. Plus de mille milliards de dollars sont dépensés chaque année en moyens de destruction. Afin d'illustrer ce qu'une réduction des dépenses militaires permettrait de faire, je donnerai un exemple. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a estimé que pour réduire sensiblement la mortalité infantile et la malnutrition qui touchent 50 millions d'enfants, il suffirait de 2,5 millions de dollars.

Les dépenses inimaginables consacrées aux armements sont injustifiées et immorales. Les armes ne sauraient à elles seules assurer la sécurité. La paix et la sécurité resteront menacées tant que la pauvreté, la faim, la misère et le désespoir continueront d'être le lot de millions d'êtres humains. A ce propos, la déclaration de M. Yasushi Akashi, Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, est très pertinente. Il a déclaré ce qui suit :

"La communauté internationale doit souscrire à une approche multidimensionnelle de la paix et de la sécurité, où l'aspect militaire ne sera pas dominant mais considéré en fonction d'autres priorités telles que le développement, le bien-être, l'environnement et la protection des droits de l'homme." (A/C.1/46/PV.4, p. 3)

Il n'y aura pas de paix et de sécurité tant que la coopération internationale ne sera pas élargie de manière à répondre aux menaces provoquées par des échecs en matière de développement, la dégradation de l'environnement et le manque de progrès dans les domaines social et humanitaire. Un concept plus large de sécurité doit être élaboré par nous tous. Dans son rapport sur les travaux de l'Organisation, le Secrétaire général souligne à juste titre ce qui suit :

M. Kabir (Bangladesh)

"Aucun système de sécurité collective ne sera viable si on ne cherche pas à résoudre véritablement le problème de la pauvreté et de la misère, qui sont le lot de la majeure partie de la population du monde."

(A/46/1, p. 13)

Bien que le risque de guerre nucléaire ait diminué ces quatre dernières décennies, de vastes arsenaux d'armes nucléaires et des stocks de matières fissiles constituent par leur existence même une menace. Voilà pourquoi nous engageons les Etats nucléaires à prendre rapidement des mesures pour éliminer totalement toutes les armes nucléaires. Le Bangladesh estime qu'il est urgent de se mettre d'accord sur une convention universelle et non discriminatoire visant l'interdiction de la production, de la mise au point et du stockage d'armes nucléaires et de matières fissiles.

A notre avis, un traité d'interdiction complète des essais serait une mesure décisive pour prévenir l'apparition d'une nouvelle génération d'armes nucléaires. Nous sommes fermement convaincus que seule la cessation de tous les essais d'armes nucléaires nous permettrait d'atteindre l'objectif final, à savoir l'élimination totale de toutes les armes nucléaires. C'est la raison pour laquelle nous attachons la plus haute priorité à la conclusion rapide d'un traité d'interdiction complète des essais. A cet égard, nous nous félicitons de l'annonce par le Président Gorbatchev d'un moratoire d'un an sur les essais nucléaires de l'Union soviétique et nous demandons instamment aux autres Etats dotés d'armes nucléaires de suivre cet exemple afin d'aboutir à la cessation complète des essais nucléaires.

Notre engagement constitutionnel nous lie au concept de désarmement général et complet. A cette fin, le Bangladesh a rejeté l'alternative nucléaire pour ce qui le concerne. C'est ce qui explique notre adhésion au Traité sur la non-prolifération nucléaire. Nous appuyons toutes les mesures propres à favoriser le désarmement et à prévenir la course aux armements, ainsi que l'appel en faveur de la création de zones exemptes d'armes nucléaires.

L'adhésion universelle au traité renforcera le régime du TNP. A cet égard, le Bangladesh se félicite tout particulièrement de la décision de principe de la France et de la Chine d'adhérer au TNP. Ainsi les cinq puissances nucléaires seront bientôt toutes parties au Traité. Nous avons

M. Kabir (Bangladesh)

toujours souligné la nécessité de renforcer le TNP grâce à des engagements portant sur des garanties de sécurité positives et négatives, une réglementation normalisée plus stricte des exportations nucléaires et une efficacité accrue des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Seules l'élimination et la destruction des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive permettront l'instauration d'une paix durable. Aussi saluons-nous les progrès enregistrés dans les négociations visant l'élaboration d'une convention sur les armes chimiques, qui semblent avoir abordé une étape décisive. Nous espérons que l'accord sur une convention interviendra d'ici à l'année prochaine. Pour sa part, le Bangladesh ne manquera pas de faire tout son possible pour en faciliter la prompt conclusion.

Tout en estimant qu'il convient de s'attacher dûment au désarmement nucléaire, qui devrait se voir accorder la plus haute priorité, il faut aussi songer aux mesures propres à limiter et à réduire les armes classiques. Cet objectif doit être poursuivi dans le cadre des progrès vers un désarmement général et complet. Grâce au progrès de la technique, les armes classiques sont aujourd'hui de plus en plus perfectionnées. D'où leur puissance destructrice de dévastation absolue. Par conséquent, nous estimons que le maintien de capacités en matière d'armes classiques au-delà des besoins légitimes de sécurité des Etats risque d'avoir des conséquences déstabilisantes pour la région en question et le monde. Il faut procéder à des réductions équitables et équilibrées des armes sans nuire aux exigences réelles de sécurité. La stabilité s'en trouverait ainsi renforcée à des niveaux militaires réduits. Toute acquisition d'armes au-delà des besoins réels ne pourrait qu'attiser la méfiance et stimuler la course aux armements.

Le Bangladesh est profondément attaché à la question des utilisations pacifiques de la mer et des ses ressources. Une accumulation navale aveugle ne peut, selon nous, qu'engendrer des craintes. Aussi ma délégation souhaite-t-elle que l'on fasse preuve de retenue dans les activités navales. D'où la nécessité que soient soigneusement définis les critères des besoins légitimes en matière de sécurité navale.

M. Kabir (Bangladesh)

Notre appui indéfectible à la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix découle de notre attachement aux activités maritimes pacifiques. Nous continuerons à rechercher un régime stable pour l'océan Indien, qui doit être neutre, démilitarisé et dénucléarisé. Le Bangladesh estime que ce régime doit être garanti par un système de sécurité collective afin qu'au retrait des grandes puissances ne se substitue pas une autre forme de domination susceptible de nuire à la sécurité des Etats du littoral et de l'arrière-pays. Nous espérons que la Conférence des Nations Unies sur l'océan Indien se tiendra à Colombo à une date rapprochée.

Les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle important et de plus en plus grand face aux défis de l'ère nouvelle caractérisée par des efforts de désarmement international. A ce propos, je tiens à ajouter que le Bangladesh est résolu à jouer un rôle au sein de la Conférence du désarmement élargie de Genève. L'élargissement de sa composition pourrait, à notre avis, se faire progressivement et dans des délais précis, en maintenant l'équilibre de la Conférence et en renforçant ainsi sa capacité de fonctionner plus efficacement.

Avec la fin de la guerre froide, le monde reconsidère les perceptions anciennes de la sécurité et les doctrines sous-jacentes. Nous vivons maintenant dans l'ère de l'entente et de la compréhension. Nous devons saisir la chance historique qui s'offre à nous de transformer le monde en un lieu plus sûr en freinant la course aux armements et en réduisant ainsi les dépenses gigantesques qui l'accompagnent. Les dividendes de la paix qui en résulteront devraient être consacrés au bien-être de l'humanité et surtout au développement de l'économie des pays en développement. Donnons toutes ses chances à la paix. Pour sa part, le Bangladesh s'engage à jouer un rôle actif et à coopérer pleinement à la réalisation de ce noble objectif, dont nous rêvons tous.

M. ABDUL GHAFAR (Bahreïn) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous adresser les félicitations de la délégation de Bahreïn à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente Commission. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour féliciter les membres du bureau de leur élection à leurs postes respectifs. Je suis heureux de vous assurer de la pleine coopération de ma délégation au cours de cette session et vous souhaitons plein succès dans la tâche qui vous est confiée.

La politique internationale, cette année comme l'an dernier, a subi de profonds bouleversements consécutifs. Il y a eu notamment la signature de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe par les dirigeants de 34 Etats d'Europe et d'Amérique du Nord, dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, baissant officiellement le rideau sur la période de la guerre froide et sur les tensions, la satellisation, la polarisation et la course aux armements qu'elle comportait. Il ne fait pas de doute que cette évolution a eu une influence positive en matière de désarmement.

En novembre 1990, le Traité sur la réduction des forces armées classiques en Europe a été signé et le 31 juillet 1991, le Traité sur la réduction des armes stratégiques a été conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, sans parler des deux initiatives américaine et soviétique concernant les armes nucléaires, annoncées en septembre et octobre de cette année. Nous nous félicitons de ces deux initiatives et nous espérons qu'elles seront suivies d'un programme intégré afin d'en finir avec les armes de destruction massive, les armes nucléaires en premier.

Cette évolution positive amorcée dans les relations internationales exige de la communauté internationale qu'elle redouble d'efforts pour assurer la paix et la sécurité internationales. Pour ce faire, il faut, de l'avis unanime des experts dans le domaine de la politique et du droit international, appliquer trois programmes étroitement liés entre eux : premièrement, recourir aux moyens pacifiques pour régler les différends; deuxièmement, instituer un système de sécurité collective auquel participeraient tous les Etats épris de paix, assurant ainsi sa viabilité et son universalité; et, troisièmement, procéder au désarmement. Le processus de paix et celui de la sécurité sont intimement liés au désarmement. En effet, il est impossible de réaliser la paix ou la sécurité à l'échelon régional ou mondial sans qu'il y ait de

M. Abdul Ghaffar (Bahreïn)

désarmement véritable, et notamment un désarmement nucléaire, chimique et biologique. Dans cette optique, l'instauration au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes de destruction massive ne peut qu'être bénéfique à tous les Etats de la région. A notre avis, il faut totalement éliminer les armes nucléaires, biologiques et chimiques de la région. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays a réaffirmé cette conviction dans son intervention devant l'Assemblée générale. Il a dit, entre autres :

"Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais décidés à atteindre cet objectif car nous croyons que la sécurité internationale est intimement liée à ses éléments régionaux et nous sommes convaincus que le renforcement de la sécurité au Moyen-Orient grâce à l'élimination totale des armes de destruction massive de la région sera une contribution positive au maintien de la paix mondiale." (A/46/PV.18, p. 23)

Il ne fait aucun doute que les armes nucléaires constituent une préoccupation constante au Moyen-Orient, d'autant plus que tout semble indiquer qu'Israël possède 300 bombes nucléaires environ. Nous pensons que la déclaration d'une région dénucléarisée au Moyen-Orient doit être basée sur le renoncement des Etats de la région à acquérir des armes nucléaires et être accompagnée d'une réglementation rigoureuse et d'un système de garanties portant sur l'utilisation de matières radioactives dans les Etats de la région.

La sécurité est d'une importance vitale pour tous les Etats, petits ou grands. Cependant, les petits Etats sont particulièrement concernés car ils sont plus vulnérables face aux menaces d'agression de l'extérieur. Le Secrétaire général, dans son rapport intitulé "Protection et sécurité des petits Etats" dit ce qui suit à propos des vues exprimées par les membres du Conseil de sécurité :

"En raison des caractéristiques qui sont les leurs, les petits Etats ont besoin d'une attention et d'une assistance particulières. Les Etats Membres ont admis sans réserve que la communauté internationale avait intérêt à préserver la sécurité des petits Etats dans la mesure où l'ordre international pouvait être ébranlé par leur instabilité ou leur insécurité." (A/46/339, p. 8)

L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle important, par le biais du Conseil de sécurité, dans l'étude des besoins des petits Etats en matière de

M. Abdul Ghaffar (Bahreïn)

sécurité, mais la meilleure garantie de sécurité serait le respect mutuel des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la Charte des Nations Unies et du droit international par tous les Etats.

Le Bahreïn, Membre de ce forum international, voudrait que l'on active le désarmement afin de permettre au monde de vivre dans la paix et la sécurité. Dans le même temps nous appuyons le renforcement de la sécurité collective dans le cadre de l'Organisation en invoquant l'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. L'expérience passée a prouvé de manière péremptoire que sans un système adéquat de dissuasion et sans l'imposition du respect dû à la souveraineté des Etats, spécialement des petits Etats, le système de sécurité mondiale encourra des risques graves. Nous espérons voir la sécurité mondiale renforcée par l'élimination définitive des foyers de tension, sur le double plan international et régional, comme nous espérons que des solutions durables seront apportées aux problèmes politiques, économiques et sociaux.

M. JAYA (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Prenant pour la première fois la parole à la Commission, je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. Je suis sûr que, sous votre sage conduite, la Commission sera en mesure de mener sa tâche à bonne fin. Mes félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau, dont le dévouement a contribué au succès des travaux de la Commission.

Nous avons assisté récemment à des changements importants qui, en se répercutant sur la scène internationale, ont à bien des égards transformé notre manière de concevoir l'instauration d'un monde sûr et pacifique. Grâce à la disparition de la tension et aux changements survenus à l'intérieur de l'Union soviétique, nous sommes en train de réaliser le consensus mondial que nous souhaitons tant sur de nombreuses questions importantes, notamment dans le domaine du désarmement.

La mise en place de ce que l'on a appelé un nouvel ordre mondial a peut-être contribué à éliminer certains signes extérieurs d'un pessimisme qui règne depuis longtemps. L'élimination de toutes les armes de destruction massive et des initiatives essentielles visant à établir un contrôle des armes et à réduire les armements nucléaires ont commencé à préoccuper la Commission et font l'objet de ses discussions.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

Toutes ces initiatives sont très convaincantes mais celle que nous apprécions le plus concerne l'annonce faite récemment par le Président Bush et le Président Gorbatchev de leur intention d'éliminer les armes nucléaires tactiques ainsi que certains de leurs programmes nucléaires. Le Brunéi Darussalam se félicite de ces faits historiques tout autant que de la réaction favorable qu'ils ont suscitée dans les pays dotés d'armes nucléaires. Ma délégation pense que la détermination manifestée par tous les intéressés créera un précédent qui permettra d'entreprendre de nouveaux efforts pour accélérer les progrès sur toutes les questions du désarmement à l'ordre du jour.

Etant donné la préoccupation croissante liée au contrôle des armes et au désarmement, le Brunéi Darussalam espère que priorité sera accordée aux armes qui, à notre avis, peuvent non seulement avoir les conséquences les plus désastreuses sur les vies humaines mais conduire à une destruction de notre planète. A cet égard, ma délégation s'attache tout particulièrement à la question de la prolifération des armes nucléaires : nous sommes convaincus que la communauté internationale et en particulier les Etats dotés d'armes nucléaires devraient s'orienter collectivement vers la mise en place d'un traité d'interdiction complète des essais. Cependant, notre espoir de voir mettre fin aux essais d'armes nucléaires ne s'est pas encore concrétisé et ne le sera pas tant que les Etats nucléaires continueront de procéder à des essais d'armes nucléaires. Nous avons toujours considéré que la poursuite des essais et de la recherche dans ce domaine ne peut avoir pour résultat que de produire des armes nucléaires plus perfectionnées et de faire obstacle à tout espoir de contrôle des armements et d'élimination des armes de destruction massive. Mon pays souhaite également voir mettre un terme à la mise au point de nouvelles armes nucléaires et, à cette fin, la seule logique qui lui semble envisageable est d'interdire les essais nucléaires sur une échelle universelle et non discriminatoire. C'est pourquoi ma délégation se félicite du rétablissement du Comité spécial, en 1992, et souhaite que, conformément à son mandat, il oeuvrera dans le sens d'une interdiction complète des essais nucléaires.

En tant que partie au Traité sur la non-prolifération, le Brunéi Darussalam trouve encourageants les faits récemment intervenus. Nous sommes satisfaits de constater que, lentement mais sûrement, ce traité gagne du

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

terrain. L'intention manifestée par la France, la Chine et l'Afrique du Sud de signer cet instrument constitue un fait positif dont mon pays se félicite. Cela étant, nous demandons instamment aux Etats, disposant ou non d'une capacité d'armement nucléaire et qui ne sont pas encore parties au Traité, d'y adhérer. Cette adhésion permettrait sans aucun doute à la communauté internationale d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, en particulier d'atténuer le risque de guerre nucléaire et, par conséquent, de renforcer la paix et la sécurité internationales.

D'autres problèmes nous préoccupent et requièrent notre plus vive attention. La menace que représentent les armes de destruction massive continuera d'exister tant que les efforts constructifs tendant à leur élimination seront au point mort. Tout comme les orateurs qui m'ont précédé, je souhaite renouveler l'appel de mon pays pour une conclusion rapide des négociations relatives à une convention internationale sur l'interdiction de l'utilisation, de la fabrication et du stockage d'armes nucléaires. Nous sommes convaincus que la conclusion tant attendue de cette convention contribuerait à l'élimination totale d'autres catégories d'armes de destruction massive, en particulier des armes chimiques.

Comme d'autres Etats Membres, le Brunéi Darussalam attache une grande importance à la question des armes biologiques et considère que la production de ces armes de destruction massive devrait être stoppée. Le ferme engagement de mon pays en ce qui concerne cette question s'est traduit, au début de l'année, par son adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise en point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Cette décision va également dans le sens de la loi édictée par mon pays sur les armes biologiques et qui a trait à l'interdiction de la mise au point, de la production, de l'acquisition et de la possession de certains agents biologiques et toxines et des armes biologiques. A ce stade, nous voudrions féliciter les parties intéressées dont le travail et la contribution ont permis l'heureuse conclusion de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, qui s'est tenue récemment à Genève. Nous espérons que les décisions qui y ont été adoptées contribueront sensiblement à renforcer davantage encore cet instrument.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

Le maintien de la paix et de la sécurité mondiales revêt sans conteste une importance capitale et reste essentiel pour notre survie. La guerre froide a peut-être pris fin mais, comme les événements récents l'ont montré, ce sont les petits Etats souverains qui sont le plus vulnérables à tout acte d'agression mené par des éléments extérieurs. Il est incontestable que le fait de posséder d'importants stocks d'armements de destruction massive au moyen de transferts incessants de tels armements a contribué à instaurer un climat de suspicion, d'hostilité et à provoquer un conflit armé. A cet égard, l'étude des Nations Unies sur les moyens de favoriser la transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques doit être accueillie avec satisfaction. Nous estimons que le débat relatif à cette question et la mise en place d'un registre international des transferts d'armements sous les auspices des Nations Unies devraient s'inspirer avant tout du principe fondamental d'universalité et de non-discrimination.

La fin de la rivalité idéologique entre les superpuissances et l'amorce d'une coopération internationale augurent bien du nouveau concept de désarmement. Nous estimons qu'encouragées et appuyées par les Etats Membres, les Nations Unies pourraient jouer un rôle très important en ce qui concerne les questions essentielles touchant à la sécurité et au désarmement. Nos efforts sont orientés vers l'instauration d'un avenir pacifique de façon à épargner aux générations futures le fléau de la guerre. C'est pourquoi nous réaffirmons notre appui aux Nations Unies qui, à nos yeux, constituent l'organe le plus fiable pour maintenir la paix et la sécurité.

La séance est levée à 16 h 40.